

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2016-019 \* \* \*

Objet:

Subvention aux associations.
Année 2016

Délibération affichée le :

L'an deux mille seize et le vingt-deux mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

Etaient présents :

MM. SOTO Jean-François – SERVEL Olivier – CHRISTOL Marcel – SOREL Joëlle – LABEUR Martine – BLANES Michel – COLOMBIER François – LEROY Annie – DURAND Véronique - DEHAIL Francine – SANCHEZ Marie-Hélène – VAILHE Bruno — LONGIN Thierry – BONNET Jean-louis - DEBEAUCE Christine – CABOCHE Chrystelle – NADAL Olivier – ADELAERE Sylvain – MATEO Amélie – GOMEZ René – CONTRERAS Sylvie – LECOMTE Olivier – SUQUET Maguelonne

<u>Pouvoirs</u>: BIESSE Frédérique à SANCHEZ Marie-Hélène - FALZON Serge à LEROY Annie - POURTIER Jean Luc à COLOMBIER François - PANTALEONE Alexandra à SOREL Joëlle - EDMOND-MARIETTE Gérard à LECOMTE Olivier - DEJEAN Anne Marie à CONTRERAS Sylvie Convocation du 15 mars 2016

Mme Amélie MATEO est élue secrétaire à l'unanimité.

Monsieur Michel BLANES, adjoint délégué aux associations, présente aux membres de l'assemblée les subventions inscrites au Budget Primitif 2016 de la commune, suivant la liste ci-annexée.

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil alloue les subventions présentées comme suit :

Association « Souvenir Français » = 28 voix POUR – 1 ABSTENTION Autres associations = 29 voix POUR (unanimité)

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire, Jean-François SOTO.